

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
Cabinet/ Organisme.....  
Barreau.....  
Adresse.....  
.....  
Téléphone.....  
Télécopie.....  
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)  
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :  
Numéro de TVA en cette qualité

BE \_\_\_\_\_ (10 chiffres)

LU \_\_\_\_\_ (8 chiffres)

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :  
Numéro de TVA en cette qualité

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

**1ère JOURNEE LE 15 OCTOBRE 2010  
LA PLACE DE L'AVOCAT PENALISTE DANS  
LE PROCES : UN NOUVEAU DEFI EUROPEEN**

- Participation aux frais par personne : 150 euros TTC\*\*  
par conférence + livre compris

- Elève-avocat ou avocat stagiaire : 80 euros TTC\*\* par  
conférence

Modalité de Paiement :

L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.

Pour les modalités de règlement, envoyer un mail à :  
[droitpenaleuropeen@gmail.com](mailto:droitpenaleuropeen@gmail.com)

\*\*30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant  
la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant  
la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

**2ème JOURNEE : L'ENQUETE ET LES POURSUITES**

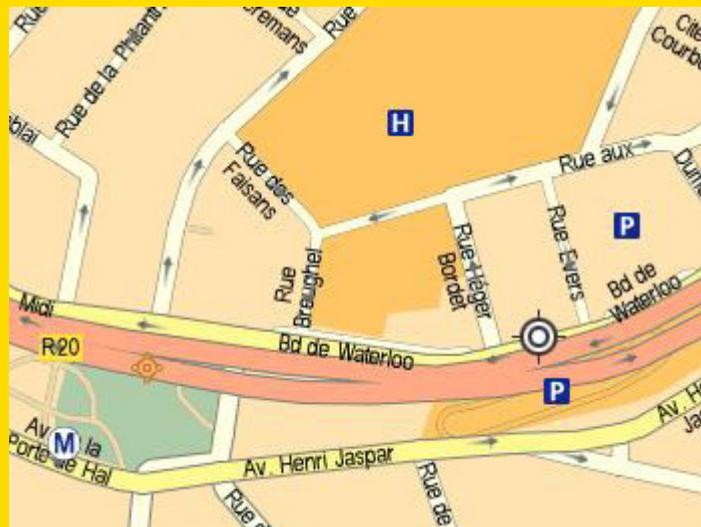
**14 JANVIER 2011 – AUDITOIRE DE L'OBFG**

**3ème JOURNEE : LE PROCES**

**18 MARS 2011 – AUDITOIRE DE L'OBFG**

**LA PLACE DE L'AVOCAT PENALISTE  
DANS LE PROCES :  
UN NOUVEAU DEFI EUROPEEN**

**LE 15 OCTOBRE 2010**



**O.B.F.G.**



AVOCAT ET LA PRATIQUE DU DROIT  
PENAL EUROPEEN AU QUOTIDIEN  
DEVANT LES JURIDICTIONS NATIONALES  
FORMATION POUR LES AVOCATS PENALISTES

**15 octobre 2010**  
La place de l'avocat pénaliste dans le procès :  
un nouveau défi européen

Auditoire du SPF Justice  
**eu** trio.be

**DBF** Délégation des Barreaux de France  
**ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LUXEMBOURG**  
**O.B.F.G.**

**14 janvier 2011**  
L'enquête et les poursuites  
Auditoire de l'OBFG

**18 mars 2011**  
Le procès  
Auditoire de l'OBFG

Inscriptions : [droitpenaleuropeen@gmail.com](mailto:droitpenaleuropeen@gmail.com)

**6 points de formation  
continue validés par les Barreaux  
belges, luxembourgeois et français**

**SPF Justice  
115 Boulevard de Waterloo  
1000 Bruxelles**

## 1ère JOURNEE LE 15 OCTOBRE 2010

### LA PLACE DE L'AVOCAT PENALISTE DANS LE PROCES : UN NOUVEAU DEFI EUROPEEN

sous la présidence de Monsieur Patrick HENRY, membre de la Délégation belge auprès du CCBE

#### PREMIERE PARTIE

**9h15 – 9h30 :** Introduction de la journée par Monsieur Robert DE BAERDEMAEKER, Président de l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone de Belgique

**9h30 - 10h15 :** Discours d'ouverture par Monsieur Stefaan De CLERCK, Ministre belge de la Justice

**10h15-12h30 : Première Partie : Introduction - Cadre général de la coopération judiciaire pénale au sein de l'Union européenne**

Madame Anne WEYEMBERGH, Professeur à l'Institut d'études européennes (IEE) et à l'Université Libre de Bruxelles (ULB)

**Pause : 11h - 11h15**

Monsieur Roland GENSON, Directeur, Secrétariat Général du Conseil et Chargé de cours à l'Université du Luxembourg et à l'Université de Liège

Monsieur Mauro MIRANDA, DG Justice, Commission européenne

**Déjeuner : 12h30 – 14h**

#### DEUXIEME PARTIE

**Evolution du système pénal européen : une chance pour l'avocat pénaliste**

**14h – 15h45 : Justice pénale : l'impact du traité de Lisbonne**

Monsieur Emmanuel BARBE, Secrétaire Général adjoint du Secrétariat général des affaires européennes français (SGAE)

Madame Marianne DONY, Directrice de l'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université libre de Bruxelles

Monsieur Lars BAY LARSEN, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

Monsieur Serge DE BIOLLEY, Conseiller JAI, Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne

**Pause : 15h45 – 16h**

**16h – 17h30 : La Charte des droits fondamentaux : quelles avancées pour l'avocat pénaliste ?**

Monsieur Jean-Loup CHARRIER, Directeur de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

Monsieur Paul DE HERT, Professeur à la Vrije Universiteit Brussel (VUB)

## 2ème JOURNEE :

### L'ENQUETE ET LES POURSUITES

14 JANVIER 2011 – AUDITOIRE DE L'OBFG

#### Première partie : Les acteurs

- Cadre général de la coopération policière en Europe
- Europol
- Eurojust
- La coopération entre avocats pénalistes : le réseau PenalNet

#### Deuxième partie : Les poursuites et les garanties procédurales

- L'obtention des preuves
- Le mandat d'arrêt européen
- Le droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales

## 3ème JOURNEE : LE PROCES

18 MARS 2011 – AUDITOIRE DE L'OBFG

#### Première partie : La compétence internationale

- Règles classiques et compétence territoriale ou pénale dans différents Etats
- Analyse de la compétence dans certains délits clés : blanchiment, terrorisme, faux, corruption
- Mode de coopération destiné à résoudre ou prévenir les conflits de juridiction
- La coopération pénale entre Etats : mécanismes généraux

#### Deuxième partie : Le procès et les sanctions

- Le procès à l'étranger
- L'exécution des peines
- Les mesures de saisies
- Les mesures d'interdictions

**Pour toute demande d'inscription concernant ces deux journées veuillez envoyer un mail à : [droitpenaleuropeen@gmail.com](mailto:droitpenaleuropeen@gmail.com)**